

REPUBLIQUE FRANCAISE

-----  
Département des Alpes de Haute-Provence  
-----

Service départemental d'incendie et de secours

Date de convocation : 23 janvier 2019

Nombre d'élus en exercice : 5

Présents : 5

Absents : 0

Votants : 5

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la présente  
délibération :

COMMUNICATION N°2019-02(FIN)

EXTRAIT DU REGISTRE

DES COMMUNICATIONS DU BUREAU  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

L'an deux mille dix-neuf et le 7 février, le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pierre POURCIN.

Etaient présent(e)s :

Monsieur Robert GAY, 1<sup>er</sup> vice-président ; madame Geneviève PRIMITERRA, 2<sup>ème</sup> vice-présidente ; monsieur Bernard DIGUET, 3<sup>ème</sup> vice-président ; monsieur Serge SARDELLA, membre du Bureau.

**Objet : Compte-rendu de la délégation accordée au président en matière d'emprunts et de lignes de trésorerie**

**Le Président expose :**

Par délibération n°2017-72 en date du 30 novembre 2017, le Conseil d'administration a autorisé le Président à contracter et renégocier les emprunts et lignes de trésorerie pendant la durée de son mandat. Il doit rendre compte de cette délégation lors de la séance la plus proche après l'opération réalisée.

➤ **Ligne de trésorerie 2018 :**

Un contrat relatif à une ligne de trésorerie d'un montant d'un million cinq cent mille euros a été signé avec le Crédit Agricole, le 6 février 2018. Dans le cadre de cette ligne de trésorerie, les mouvements suivants sont constatés :

Date	Tirage	Remboursement
Solde de la ligne au 7 mars 2018	+1 500 000 €	
14 mai 2018	170 000 €	
27 juin 2018	550 000 €	
13 août 2018	230 000 €	
20 août 2018		200 000 €
04 septembre 2018	150 000 €	
01 octobre 2018		500 000 €
29 novembre 2018		300 000 €
28 décembre 2018		100 000 €
Solde de la ligne	0	0

➤ **Ligne de trésorerie 2019 :**

Dans le cadre de l'exécution budgétaire 2019, et après consultation, le Service départemental d'incendie et de secours a contractualisé une ligne de trésorerie le 24 janvier 2019.

Organisme bancaire	Crédit agricole Mutuel Provence Côte d'Azur
Référence du contrat	00601951035/43631741836
Plafond	1 500 000 €
Durée	1 an
Taux d'intérêt annuel variable	Index de référence plus marge de 0,70 %, soit 0,384 % l'an
Taux d'intérêt plancher	0,0000 %
Index de référence	Moyenne mensuelle de l'EURIBOR 3 mois du mois m-1

➤ **Emprunt contracté**

Dans le cadre de l'exécution budgétaire 2018, et après consultation commune avec le Département, le Service départemental d'incendie et de secours a contractualisé deux emprunts le 26 décembre 2018. Vous en trouverez, ci-dessous, les caractéristiques :

Organisme bancaire	Société générale
Référence du contrat	IRD-858561
Montant de l'emprunt	1 200 000 euros
Durée	15 ans et 2 mois de mobilisation
Index	EURIBOR 1, 3 ou 6 mois majorés de 0,40 %
Base de calcul	30 / 360
Echéances d'amortissement	Trimestrielle
Mode d'amortissement	Echéances progressives

Organisme bancaire	Société générale
Référence du contrat	IRD-858553
Montant de l'emprunt	1 000 000 euros
Durée	15 ans et 4 mois de mobilisation
Index	EURIBOR 1, 3 ou 6 mois majorés de 0,40 %
Base de calcul	30 / 360
Echéances d'amortissement	Trimestrielle
Mode d'amortissement	Echéances progressives

Il est demandé au Bureau du Conseil d'administration de bien vouloir prendre acte de cette communication.

Les membres du Bureau ont pris acte de cette communication à l'unanimité, les jours, mois, an que ci-dessus.

Le Président du Conseil d'administration

  
Pierre POURCIN